



## **PROGRAMME DE SUBVENTION RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE**

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies a mis sur pied un programme de subvention dans le but d'aider les citoyens à récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage des aménagements paysagers.

Les récupérateurs d'eau admissibles à la subvention doivent avoir les caractéristiques suivantes:

- Le baril doit contenir au moins 200 litres (45 gallons)
- Le baril doit être en plastique, idéalement en plastique recyclé et avoir été fabriqué spécifiquement pour cette fin. Il peut être couvert d'une autre matière tel le bois.
- Il doit y avoir un couvercle amovible pour la sécurité des enfants. Ce couvercle favorise la collecte d'eau. Il doit y avoir un grillage pour éviter qu'il y ait une accumulation de débris dans le baril.
- Il doit y avoir un robinet qui permet l'écoulement de l'eau pour l'arrosage.
- Le baril doit être installé sous une gouttière pour que l'eau s'écoule dans le baril.

### ■ ***Durée du projet***

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

La date limite pour déposer une demande est fixée au 31 décembre 2019.

### ■ ***Subvention maximale***

La subvention maximale est de 40 \$ pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie (éco pluie) mentionné ci-haut.

La subvention est limitée à 1 récupérateur d'eau de pluie par logement.

### ■ ***Preuve de l'achat du nouveau récupérateur d'eau de pluie***

Le demandeur doit fournir une preuve écrite de l'achat du récupérateur d'eau de pluie telle une facture. Cette preuve doit être envoyée avec le formulaire de demande de subvention.

## **COMMENT FAIRE SA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

### **Étape 1**

#### ***Achat du récupérateur d'eau de pluie et installation***



Vous pouvez vous procurer un récupérateur d'eau de pluie (éco pluie) dans les magasins à grandes surfaces de type quincaillerie.

Vous devez installer le récupérateur d'eau de pluie sous une gouttière pour recueillir l'eau de pluie. Il doit également être surélevé afin que ce soit sécuritaire pour les enfants.

### **Étape 2**

#### ***Compléter le formulaire et fournir les pièces justificatives obligatoires***

Remplir le formulaire de demande de subvention et joindre obligatoirement les pièces justificatives, soit :

- La facture (originale ou copie) de l'achat du récupérateur d'eau de pluie.
- Le formulaire de demande de subvention de la Ville complété.

**N'oubliez pas de signer l'autorisation qui permettra au représentant municipal de visiter votre cour arrière afin de valider l'installation du récupérateur d'eau.**

### **Étape 3**

#### ***Visite et recommandation du représentant municipal***

Le représentant municipal validera l'installation du récupérateur d'eau de pluie et fera ses recommandations pour vous aider à l'entretien de celui-ci. De plus, il fera le suivi auprès de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies pour procéder au versement de la subvention.

Si vous avez complété la section C du formulaire en précisant que vous désirez prendre un rendez-vous avec le représentant municipal, vous devez communiquer avec le service des loisirs au 450 759-7741, poste 232 ou 237.

### **Étape 4**

#### ***Paiement***

La Ville émettra un chèque d'un montant de 40 \$ dans les 60 jours suivant l'acceptation de votre demande. Toute demande incomplète entraînera un retard dans le traitement de celle-ci.

# Formulaire de demande de subvention Récupérateur d'eau de pluie

## SECTION A : IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom :

Adresse complète :

Téléphone :

## SECTION B : CARACTÉRISTIQUES DU RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

TYPE :  Plastique  Recouvrement de bois  Autre

Nom du marchand :

Adresse complète :

Téléphone :

*\* Vous devez présenter une preuve d'achat (facture)*

## SECTION C : INSPECTION

J'autorise la Ville de Notre-Dame-des-Prairies à inspecter mon terrain pour valider l'installation de mon récupérateur de pluie.

Je n'autorise pas la Ville de Notre-Dame-des-Prairies à inspecter mon terrain pour valider l'installation de mon récupérateur de pluie mais je prendrai rendez-vous avec le représentant municipal pour qu'il procède à la vérification.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## SECTION D : CERTIFICAT D'AUTORISATION DE LA VILLE (section à remplir par la Ville)

Signature du représentant municipal:

## SECTION E : SIGNATURE DU DEMANDANT

Je certifie que le récupérateur d'eau de pluie est installé tel qu'indiqué dans le présent programme.

Signature du demandeur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## SECTION F : ACCEPTATION DE LA SUBVENTION

Signature du responsable: \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

(Ville de Notre-Dame-des-Prairies)